

PROVINCE DE QUEBEC
MRC D'AVIGNON
MUNICIPALITÉ DE SAINT ANDRÉ DE RESTIGOUCHE

AVIS PUBLIC

AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-DE-RESTIGOUCHE.

Est, par les présentes, données par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-André-de-Restigouche

La réunion régulière aura lieu le mardi, 6 octobre 2026 à 19h au lieu du 12 octobre prévu initialement, au bureau municipal.

Donné à Saint-André-de-Restigouche, ce 24 septembre 2026.



Lise Labrie

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Lise Labrie, directrice générale et greffière trésorière, résidant à St-André-de-Restigouche certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir : sur le site web Matapédia les plateaux et au bureau municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce vingt- quatrième jour du mois de septembre deux mille vingt-six.



Signature